règle précédente : par ex. *allá, árbol, están, vendrás, efímero*, là, arbre, ils sont, tu viendras, éphémère.

III. Lorsque l'accent se trouve sur la quatrième ou sur la cinquième syllabe avant la fin, on en prononce un autre sur la pénultième ou sur la dernière : *magníficamente, imputándosele, tráigasemele*, on prononce : *magníficaménte, imputándoselé, tráigasemelé.*

CHAPITRE II.

DES MOTS CONSIDÉRÉS COMME SIGNES DE NOS PENSÉES.

Les mots se divisent en diverses catégories, que les grammairiens appellent parties du discours, et qui sont l'*article*, le *nom* (1), le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*. De ces différentes parties, les quatre dernières sont invariables.

(1) Dans la langue espagnole les noms, tant substantifs qu'adjectifs, ne changent point de terminaison en changeant de rapport, comme ils le font dans la langue grecque et dans la langue latine; mais ils sont précédés des articles simples ou contractés. Ces articles simples et modifiés, placés avant les noms, font voir aussi clairement que la terminaison chez les latins les divers rôles des noms dans le discours; c'est-à-dire s'ils y sont comme sujet du verbe, appelé *nominatif* par les latins; ou comme régime direct, *accusatif;* ou comme régime indirect, et partant comme complément de la préposition *á* exprimée ou sous-entendue, *datif* ou *accusatif;* ou comme régime complément de la préposition *de* liée *à* un substantif, *génitif;* ou comme régime indirect indiquant le point de départ, *ablatif;* ou nous employons le substantif pour adresser la parole à quelqu'un, *vocatif.* Ce que nous venons de dire fait voir qu'en réalité il y a des cas dans les langues d'origine romane, comme dans leurs premières mères, la latine et la grecque. En voici un exemple :

Le livre, en latin	*liber*
Du livre	*libri*
Au livre	*libro*

Voilà la déclinaison pour les trois cas : nominatif, génitif, datif; l'application pour les trois autres, accusatif, vocatif, ablatif, en est facile d'après ce qui précède. Mais votre substantif *livre* ne change pas de terminaison à la fin, me dira-t-on ; mais s'il ne change pas à la fin, il change au commencement, donc il décline. Lisez de droite à gauche, et vous en serez frappé :

livre — le
livre — du
livre — au

Cette note a pour objet de faire voir aux latinistes et à ceux qui ne le sont pas, que nous aurions pu varier les noms et les articles, en nous servant, comme l'a fait Josse, d'après l'Académie espagnole, des cas nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif, ablatif, que ceux même qui n'ont pas étudié le latin auraient bien compris, d'après le rapport identique de la nomenclature moderne et de l'ancienne, que nous venons de mettre en regard l'une de l'autre.

L'*article*, le *nom*, le *pronom* et le *participe* sont variables ; ils ont des *genres* et des *nombres*. Le verbe se conjugue ; il a des *modes*, des *temps*, des *nombres* et des *personnes*, comme on le verra ci-après.

Nous parlerons des *genres* et des *nombres* au chapitre des noms, auquel ils appartiennent.

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

L'*article* est un petit mot que l'on place devant les noms, ou devant tout autre mot qui en prend la place, pour déterminer la personne, la chose ou l'action dont on parle : aussi l'appelle-t-on défini ou déterminé. Il n'a pas par lui-même un sens complet.

L'*article* a deux genres en français, trois en espagnol ; français *le, la ;* espagnol *el, la, lo.* Les deux premiers ont les deux nombres, tant en français qu'en espagnol; mais l'article espagnol *lo* n'a que le singulier.

Traduction des articles.

Article masculin.

Singulier.		Pluriel.	
le, l'	*el*	les	*los*
du, de l'	*del* (1)	des	*de los*
au, à l'	*al* (1)	aux	*á los*
le, l'	*el, á el*	les	*los, á los*
par le	*por el*	par les	*por los*

Article féminin.

Singulier.		Pluriel.	
la, l'	*la*	les	*las*
de la, de l'	*de la*	des	*de las*
à la, à l'	*á la*	aux	*á las*
la, l'	*la, á la*	les	*las, á las*
par la, par l'	*por la*	par les	*por las*

Article neutre (2).

le, l'	*lo*
du, de l'	*de lo*
au, à l'	*á lo*
le, l'	*lo*
par le, par l'	*por lo*

(1) *Del* et *al* sont des abréviations de *de el* et *á el*, que l'usage a introduites et que l'Académie a maintenues, pour distinguer, par cette contraction, *el* article de *él* pronom. Ainsi, *del, al*, signifient *du, de l', au, à l'* ; et *de él*, *á el* signifient *de lui, à lui.*

(2) Cet article n'a pas de pluriel, mais il peut être suivi d'un adjectif non-seule-

Nous avons dit, dans la définition de l'article, qu'il ne doit se placer que devant les noms substantifs, ou *devant toute autre partie du discours qui en fait les fonctions;* d'où l'on doit conclure qu'il y a des parties du discours qui, sans être substantifs, s'emploient quelquefois comme tels. En effet, dans ces phrases : *el leer me gusta*, la lecture me plaît ; *preferir lo útil á lo agradable*, préférer l'utile à l'agréable ; *ignorar el porqué*, ignorer le pourquoi ; *leer* est un verbe, *útil* et *agradable* sont des adjectifs, et *porqué* est adverbe; mais ces mots font la fonction de substantifs, et c'est pour cette raison qu'ils prennent l'article.

De l'emploi des articles.

Règle I. — L'article ne souffre jamais d'élision en espagnol ; mais il y a quelques noms féminins qui, commençant par un *a*, prennent l'article masculin *el*, au lieu du féminin *la*, afin d'éviter la rencontre désagréable de deux *a*. On dit donc *el agua*, l'eau ; *el ala*, l'aile ; *el águila*, l'aigle ; *el ave*, l'oiseau ; *el alma*, l'âme ; *el ama*, la maîtresse : *la agua*, *la ala*, etc., seraient trop durs. Mais il est nécessaire d'observer : 1° que ce changement d'article n'est admis qu'au singulier, parce qu'au pluriel la rencontre des deux voyelles n'a pas lieu ; 2° que si ces noms sont accompagnés d'un adjectif, cet adjectif doit se mettre au féminin : on dira donc, *el agua es fria; el ala derecha;* l'eau est froide ; l'aile droite ; et non pas : *el agua es frio, el ala derecho;* 3° que les noms cités ci-dessus sont à peu près les seuls auxquels l'usage a permis de s'écarter de la règle générale.

Règle II. — L'article se place en espagnol devant les mêmes noms qu'en français, même devant les noms propres de pays, de provinces, de rivières, de vents et de montagnes. Exemple : *La Francia, de la Francia, á la Francia;* la France, de la France, à la France; *la Castilla, de la Castilla, á la Castilla,* etc., la Castille, de la Castille, à la Castille, etc.

Exceptions. — 1° On excepte les pays qui prennent le nom de leurs capitales. Ex. *Nápoles y Corfú son unos paises muy favorecidos de la naturaleza*, Naples et Corfou sont des pays très-favorisés de la nature; 2° les noms des pays qui sont sous le régime de la prépo-

ment de la terminaison masculine, mais aussi de la terminaison féminine, ainsi que des deux terminaisons plurielles. Ex. : *lo* bueno que él es, *lo* buena que ella es, *lo* buenos que ellos son, *lo* buenas que ellas son. — Traduction mot à mot : *le* bon qu'il est, *le* bonne qu'elle est, *le* bons qu'ils sont, *le* bonnes qu'elles sont.
(*Note de l'éditeur.*)

sition *en*, comme, *está en España*, il est en Espagne ; *vive en Francia*, il vit en France ; 3° ceux qui sont unis par la préposition *de* à un nom qui précède, comme *el reino de Inglaterra*, le royaume d'Angleterre ; *las ciudades de Francia y de Alemania*, les villes de France et d'Allemagne ; 4° enfin les pays dont on parle comme en étant de retour. Ex. *Vengo de Prusia*, je viens de Prusse ; *llega de Polonia*, il arrive de Pologne.

Remarques. — 1° Quoiqu'un nom de pays soit sous le régime de la préposition *en* ou *de*, il doit être précédé de l'article lorsqu'il personnifie ou lorsqu'il est pris dans un sens défini. Ex. *La urbanidad de la Francia, el interés de la Inglaterra*, etc. 2° On met toujours l'article devant les noms de certaines contrées éloignées, comme : *llego del Japon, de la China, del Perú*, j'arrive du Japon, de la Chine, du Pérou. On dit : *Ir á Indias* ou *á las Indias; venir de Indias* ou *de las Indias*, aller aux Indes, venir des Indes.

Règle III. — Lorsqu'en français les noms d'états ou de provinces sont précédés d'un verbe exprimant l'idée de *venir, revenir, aller, retourner, envoyer* et *renvoyer*, les Français emploient au lieu de la préposition *à*, la préposition *en*, qui se traduit en espagnol par la préposition *á*. Ex. *Ir á Francia*, aller en France ; *volveré á Inglaterra*, je reviendrai en Angleterre, etc. Au contraire, *à, au, à la*, etc. se traduisent souvent en espagnol par *en, en el, en la*, etc., lorsque le verbe qui précède n'exprime aucun mouvement. Ex. *Está en Paris*, il est à Paris ; *nació en Roma*, il naquit à Rome ; *estaré en casa*, je serai à la maison. On dit cependant : être à la porte, *estar á la puerta;* attendre à la porte, *esperar á la puerta*, etc.

N. B. La préposition *en* se traduit littéralement après *entrer*.

Règle IV. — Les noms *señor, señora, señores, señoras, señorita, señoritas*, monsieur, madame, messieurs, mesdames, mademoiselle, mesdemoiselles, prennent toujours l'article, excepté : 1° lorsqu'ils sont précédés d'un des pronoms possessifs *mi, tu*, etc. ; 2° lorsqu'ils sont au vocatif. On doit donc dire : *El señor del Campo; la señora Sancho; la señorita Villegas; mi señora Sancho; mi señorita Villegas; ¿ como está Vm., señor don Francisco*, ou *señora doña Francisca ?*

N. B. 1° Lorsqu'on parle d'une ou à une personne élevée en dignité, ou à laquelle on doit du respect, on emploie en espagnol ces mots : *Señor don, señora* ou *señorita doña*, que l'on doit toujours placer devant le nom de baptême. Ex. *El señor don Pedro B.*, monsieur Pierre B. ; *la señora doña Maria A*, madame Marie A. — Il faut avoir grand soin de se rappeler que le mot *don* ne s'emploie jamais

devant le nom de famille. On dira donc : *El señor de Matallanas; la señora de Villa Torre;* et non pas : *el señor don de Matallanas; la señora doña de Villa Torre.*

N. B. 2° *Mi señora, mi señorita* sont des expressions qui indiquent plus de déférence que *la señora, la señorita.*

Règle V. — Lorsqu'un de ces mots, monsieur, madame, monseigneur, *señor, señora, señor,* sont accompagnés d'un titre, l'article se place devant ce mot, et non devant le titre. Ex. Monsieur le maréchal, *el señor mariscal;* madame la duchesse, *la señora duquesa;* monseigneur l'évêque, *el señor obispo;* mais si l'on se sert de *mi señor, mi señora,* l'article se place comme en français.

Règle VI. — L'article neutre ne se place que devant les adjectifs employés comme substantifs, et pris dans un sens absolument indéterminé, comme : *se debe preferir lo útil á lo agradable,* on doit préférer l'utile à l'agréable.

CHAPITRE IV.

DES NOMS.

Les noms sont ou *substantifs* ou *adjectifs.* — Le nom *substantif* exprime le nom des personnes ou des choses; le nom *adjectif* en exprime la qualité. Ex. *Un hombre docto,* un homme savant; *una hermosa muger,* une belle femme : *hombre* et *muger,* homme et femme, sont des substantifs; *docto* et *hermosa,* savant et belle, sont des adjectifs.

Du substantif.

Le substantif est ou *commun,* ou *propre,* ou *collectif.*

Le substantif *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses, comme *general,* général; *ciudad,* ville; *reino,* royaume. On peut dire *un general inglés, un general francés,* un général anglais, un général français; *la ciudad de Londres, la ciudad de Paris,* la ville de Londres, la ville de Paris; *el reino de Francia, el reino de Inglaterra,* le royaume de France, le royaume d'Angleterre, etc.

Le substantif *propre* exprime une idée à part, une personne ou une chose unique comme *Neron, Paris, Londres;* Néron, Paris, Londres.

Le substantif *collectif* est celui qui, quoiqu'au singulier, présente à l'esprit plusieurs personnes ou plusieurs choses, soit comme faisant un tout, soit comme faisant partie d'un tout. Le premier s'appelle *collectif général,* comme *ejército, rebaño, floresta,* armée, troupeau, forêt. Le second s'appelle *collectif partitif,* comme *tropa, infinidad,* troupe, infinité, etc.

Règle VII. — Le nom substantif *collectif partitif* peut gouverner le pluriel pour le verbe qui le suit; mais le nom substantif *collectif général* ne le gouverne jamais. On peut donc dire, *entraron en Londres una tropa, una infinidad de ladrones;* mais on ne saurait dire, *el ejército perecieron, el rebaño perecieron.*

Des genres.

Le *genre* est, dans l'origine, un rapport des mots à l'un ou à l'autre sexe, et en général à tout ce qui est mâle ou femelle. Le *masculin* désigne l'homme ou le mâle. Le *féminin* désigne la femme ou la femelle. Ensuite, par extension, on a attribué le genre masculin ou féminin aux autres noms, quoiqu'ils n'eussent aucun rapport à l'un ou à l'autre sexe : puis on y a ajouté le *neutre* dans plusieurs langues.

Il y a trois *genres* dans la langue espagnole : le *masculin,* le *féminin* et le *neutre.* Ce dernier n'a rapport qu'aux choses vagues et indéterminées : il ne convient qu'aux adjectifs, et n'a point de pluriel. Ex. *Lo bueno, lo malo, lo justo, esto, aquello,* etc.; le bon, le mauvais, le juste, ceci, cela, etc.

Observations générales sur les genres.

Les noms propres et appellatifs d'hommes et d'animaux mâles, ainsi que les noms qui expriment des arts, des sciences, des dignités, des professions, des métiers, etc., propres aux hommes, sont du genre masculin, comme *hombre,* homme; *caballo,* cheval; *patriarca,* patriarche; *poeta,* poète, etc.; ils sont féminins s'ils désignent des êtres de ce genre, ou des professions, des métiers, etc., propres aux femmes. Ex. *Muger,* femme; *cabra,* chèvre; *costurera,* couturière; *abadesa,* abbesse, etc.

Les noms de royaumes, de cités, de villes et de villages, prennent en général, dit l'Académie de Madrid, le genre des noms appellatifs exprimés ou sous-entendus auxquels ils se rapportent. Par exemple, *Toledo* et *Madrid* sont du genre féminin, parce que les noms appellatifs féminins *ciudad* et *villa,* cité et ville, sont sous-entendus, le